Ligne « POLT » Paris-Orléans-Limoges-Toulouse :
LE DÉPARTEMENT DU CHER DIT STOP A LA RÉGRESSION FERROVIAIRE !

Considérant qu'un aménagement du territoire équilibré doit s'appuyer sur une stratégie de mobilité volontaire permettant le désenclavement des territoires ruraux et contribuant à leur développement économique et touristique,

Considérant que la qualité du service ne répond plus aux besoins des voyageurs comme l'atteste l'état des rames ou encore les retards et annulations à répétition, la dernière péripétie en date de la ligne POLT ayant conduit des passagers à passer près de 12h dans le train reliant Paris à Brive, sans que ce dernier ne continue jusqu'à Cahors, Montauban et Toulouse comme initialement prévu,

Considérant que la modernisation de la ligne POLT permettrait d'améliorer la qualité du service offert aux voyageurs, d'augmenter la capacité des transports, de réduire les temps de trajet et d'encourager la transition écologique vers des modes de transport plus durables,

Comme les présidents des Départements de la Creuse, de la Corrèze, de la Haute-Garonne, de la Haute-Vienne, de l'Indre, du Loiret, du Lot et du Tarn-et-Garonne, réunis à l'occasion des Assises des Départements de France à Strasbourg, **Jacques Fleury, président du Conseil départemental du Cher, demande solennellement au Gouvernement et à la SNCF de prendre urgemment des décisions concrètes avec trois mesures essentielles** :

I/ Un programme de travaux et d'entretien urgent, lisible et volontaire : Alors que le gouvernement a annoncé une enveloppe de 100 milliards d'euros pour le ferroviaire d'ici 2040, à ce jour aucune ventilation concrète de ces crédits n'a été détaillée, laissant craindre que cet effet d'annonce demeure une annonce sans effet, notamment pour la POLT.

Les chantiers actuels de régénération, prévus jusqu'en 2026, vont uniquement permettre de maintenir l'existant après des décennies de sous-investissement. La programmation d'investissements de modernisation pour la période post-2026, propres à garantir l'unicité de la ligne, de Paris à Toulouse, est indispensable.

Si l'arrivée des nouvelles rames « OXYGENE », prévue à l'horizon 2025-2026 va permettre de donner plus de confort aux usagers, il est nécessaire de prévoir dès à présent une nouvelle commande pour garantir une desserte de qualité.

II / Un modèle de fonctionnement conforme aux besoins avec une augmentation des cadences de desserte : 10 allers-retours dans chaque gare et une nécessaire arrivée à Paris avant 8h30 pour le premier train.

A court terme, la période de travaux à venir ne doit pas servir de prétextes pour justifier une desserte au rabais au cours des prochaines années.

III/ La mise en œuvre d'une charte de qualité, garante d'un service public de qualité, avec un engagement sur : la régularité, le respect des horaires de desserte, la propreté dans les trains, l'information des voyageurs, l'affectation de personnel suffisant (lors d'épisodes météorologiques exceptionnels par exemple : givre, gel, chute d'arbres, etc..).

La ligne historique POLT, qui fut l'un des fleurons de l'aménagement de notre pays, doit redevenir cette colonne vertébrale nécessaire à la bonne marche et à l'attractivité des territoires qu'elle dessert.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER
1 place Marcel-Plaisant - CS n° 30322
18023 BOURGES CEDEX
Contact presse : Sandrine Pain Tél. 02 48 27 81 96
sandrine.pain@departement18.fr